Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Risques
Cellule Prévention des Risques

Ministère de l'Ecologie,
du Développement Durable
et de l'Energie

PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE

Plan de Prévention des Risques d'Avalanches

Carte réglementaire

Commune de Chamonix-Mont-Blanc

Réglementation des zones

- Zone à prescriptions fortes inconstructible
- Zone à prescriptions fortes reconstructible sous conditions
- Zone à prescriptions moyennes constructible sous conditions
- Zone à prescriptions limitées avalanche maximal vraisemblable
- Forêts à fonction de protection
- Zone non réglementée par le PPR

Identification des zones

- Règlements applicables
- 384m — Numéro de zone
- Limite périmètre réglementaire
- Taconnaz — Nom du couloir

Echelle: 1/5 000 | Carte 1/4 | mai 2015